

Session Budgétaire
4 octobre 1969

Le quatre octobre mil neuf cent soixante neuf à dix sept heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Allary Emest, Maire.

Présents. M^r Allary, Ferret, Villet, Duroussi, Borderon, Joseph, Thomier, Mazier, Desnouailles.

Absent: M^r Philippeau.

Compte administratif 1968.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte administratif 1968.

Budget supplémentaire 1969

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget supplémentaire 1969, se montant, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de francs :

dont 22760,00 pour les Chemins.

Subvention à l'Amicale des Dormeurs de Saug.

à l'unanimité, le Conseil Municipal vote une somme de dix francs à l'Amicale des Dormeurs de Saug de Villevois. Lavallette.

Subvention au Groupement de Vulgarisation agricole.

Le Conseil Municipal refuse de voter une subvention au Groupement de Vulgarisation agricole.

Chemins communaux -

Les travaux envisagés sur les chemins ayant été proposés à plusieurs entrepreneurs, ceux-ci ont soumis des pli cachetés recommandés.

Les plis ouverts donnent les résultats suivants :

Monsieur Chabot, Seyjat, propose de faire les travaux pour la somme de : 14372,00

Monsieur Maspuyrot, Lussas, pour la somme de : 17.647,01

Monsieur Garraud, Joverlhac, pour la somme de : 18.894,00

et Monsieur Malonille, Chevral, pour la somme de : 18.728,82

Monsieur Bonnefond s'est récusé.

C'est donc à Monsieur Chabot qui a proposé la somme la plus basse que seront confiés les travaux.

Il faudra prévoir en plus de faire élargir le chemin de Chez Joubert.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.



Tout



J. Duroussi

J. Joseph

J. Thomier

M. Mazier

Desnouailles